

Calendrier synoptique de la soutenance de thèse

Pages à
consulter

Rédaction de la thèse :

<https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/doctorats/redaction-de-la-these>

Organisation de la soutenance :

<https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/doctorats/organisation-de-la-soutenance>

Contact

Direction de la recherche
Bureau des études doctorales
12 place du Panthéon, 75005 Paris
Bureau 107B, escalier A, 1^{er} étage
soutenance-these@u-paris2.fr / 01 44 41 55 85

Échéances	10 à 8 semaines avant la soutenance	10 à 9 semaines avant la soutenance	6 semaines avant la soutenance	Un mois avant la soutenance (délai incompressible défini par l'arrêté du 25/05/2016)	Deux semaines avant la soutenance	Une semaine à un mois après la soutenance							
Étapes	Lancement de la procédure	Impression de la thèse (optionnelle)	Envoi de la thèse aux membres du jury	Dépôt administratif de la thèse	Pré-rapports et convocations	Soutenance	Délivrance du diplôme et du rapport final						
Qui ?	Dir. de thèse et doctorant	Doctorant	Doctorant	Doctorant	Bur. des études doctorales	Doctorant	Bur. des études doctorales						
À noter	<p>Le doctorant doit être inscrit pour l'année universitaire durant laquelle la soutenance a lieu.</p> <p>Si la soutenance est organisée entre octobre et décembre, le doctorant est exonéré des droits d'inscription mais doit s'acquitter de la CVEC et transmettre l'attestation au Bureau des études doctorales.</p>	<p>Avant la demande d'impression, prendre rendez-vous avec la B.U. pour faire valider votre formulaire d'enregistrement (obligatoire) : bu_theses@u-paris2.fr</p> <p>Une fois le formulaire d'impression validé, vous êtes mis(e) en relation avec le service de la reprographie.</p> <p>Le délai d'impression est de trois semaines,</p> <p>Le doctorant est en charge de récupérer ses thèses imprimées au service de la reprographie (92, rue d'Assas, 75006 Paris).</p>	<p>La thèse doit être envoyée au jury par voie électronique et par voie postale (modalités à confirmer avec chacun des membres du jury).</p>	<p>LES TROIS DÉPÔTS SONT OBLIGATOIRES</p> <table border="1"> <tr> <td>Dépôt CD-Rom ou DVD-Rom</td> <td>Thèse en PDF (avec table des matières active) Résumé et titre en français et anglais (Word) Résumé et titre en français et anglais (PDF)</td> </tr> <tr> <td>Dépôt par courriel</td> <td>Résumé et titre en français et en anglais (Word) Formulaire d'enregistrement de la thèse signé</td> </tr> <tr> <td>Dépôt physique (au bureau ou par courrier)</td> <td>-Manuscrit imprimé (x1) -Résumé et titre en français et en anglais (x1) -Formulaire d'enregistrement de la thèse signé (x2)</td> </tr> </table> <p>Pour renseigner le formulaire d'enregistrement, rendez-vous obligatoire avec la bibliothèque (bu_theses@u-paris2.fr) Il est possible de faire graver son CD-rom au Bureau des études doctorales sur rendez-vous en se présentant avec un CD-Rom vierge et les documents à graver sur un support portatif</p>	Dépôt CD-Rom ou DVD-Rom	Thèse en PDF (avec table des matières active) Résumé et titre en français et anglais (Word) Résumé et titre en français et anglais (PDF)	Dépôt par courriel	Résumé et titre en français et en anglais (Word) Formulaire d'enregistrement de la thèse signé	Dépôt physique (au bureau ou par courrier)	-Manuscrit imprimé (x1) -Résumé et titre en français et en anglais (x1) -Formulaire d'enregistrement de la thèse signé (x2)	<p>La convocation indique le lieu de la soutenance et la capacité maximale pour le public.</p> <p>La soutenance est rendue publique sur le site internet de l'université (onglet « Recherche », rubrique « Soutenances de thèses »).</p>	<p>L'université n'organise pas les pots de thèse et ceux-ci doivent avoir lieu à l'extérieur.</p> <p>Les bouteilles et gobelets mis à la disposition du jury par le doctorant doivent être déposés dans les poubelles à l'issue de la soutenance.</p>	<p>Le diplôme est envoyé par voie électronique.</p> <p>L'original est à récupérer au Bureau des études doctorales.</p> <p>Le rapport final n'est remis que sous forme de copie envoyée par voie électronique.</p>
Dépôt CD-Rom ou DVD-Rom	Thèse en PDF (avec table des matières active) Résumé et titre en français et anglais (Word) Résumé et titre en français et anglais (PDF)												
Dépôt par courriel	Résumé et titre en français et en anglais (Word) Formulaire d'enregistrement de la thèse signé												
Dépôt physique (au bureau ou par courrier)	-Manuscrit imprimé (x1) -Résumé et titre en français et en anglais (x1) -Formulaire d'enregistrement de la thèse signé (x2)												

Rédaction de la thèse :

<https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/doctorats/redaction-de-la-these>

Organisation de la soutenance :

<https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/doctorats/organisation-de-la-soutenance>

Direction de la recherche

 Bureau des études doctorales

 12 place du Panthéon, 75005 Paris

 Bureau 107B, escalier A, 1^{er} étage

soutenance-these@u-paris2.fr / 01 44 41 55 85

10 à 8 semaines avant la soutenance

10 à 9 semaines avant la soutenance

6 semaines avant la soutenance

Un mois avant la soutenance

(délai incompressible défini par l'arrêté du 25/05/2016)

Lancement de la procédure

Impression de la thèse (optionnelle)

Envoi de la thèse aux membres du jury

Dépôt administratif de la thèse

Soutenance

Date d'envoi du formulaire de composition de mon jury au Bureau des études doctorales

Date de rendez-vous avec la B.U. pour le formulaire d'enregistrement

Date limite d'envoi de ma thèse au jury

Date limite pour mon dépôt

Date de ma soutenance

Date d'envoi de mon formulaire d'impression au Bureau des études doctorales

Dates d'envoi aux membres de mon jury

Date de rendez-vous pour mon dépôt physique

Date de mon rendez-vous de dépôt à la reprographie

Noms des membres du jury	Envoi	
	PDF	Papier

LES TROIS DÉPÔTS SONT OBLIGATOIRES

Dépôt CD-Rom ou DVD-Rom

- Thèse en PDF (avec table des matières active)
- Résumé et titre en français et anglais (Word)
- Résumé et titre en français et anglais (PDF)

Dépôt par courriel

- Résumé et titre en français et en anglais (Word)
- Formulaire d'enregistrement de la thèse signé

Dépôt physique (au bureau ou par courrier)

- Manuscrit imprimé (x1)
- Résumé et titre en français et en anglais (x1)
- Formulaire d'enregistrement de la thèse signé (x2)